



NOUVELLES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE FAVORABLES AUX PIÉTONS ET AUX CYCLISTES (JUILLET 2015)

En 2015, dans le cadre du PAMA, Plan pour les Mobilités Actives, le gouvernement a adopté de nouvelles mesures réglementaires favorables à la limitation des vitesses sur les routes, et à la sécurité des modes actifs de déplacement. Un décret, publié au Journal officiel du 4 juillet, adapte les règles de circulation routière en vue de sécuriser et de favoriser le cheminement des piétons et des cyclistes. Ces mesures de toilettage du Code de la route, listées par le plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA) lancé le 5 mars 2014, étaient très attendues par les collectivités gestionnaires de voirie et les usagers de la route, en particulier les associations de piétons et de cyclistes. Le Club des villes et territoires cyclables s'est ainsi félicité dans un communiqué de ces nouvelles mesures. Les nouvelles dispositions réglementaires :

1 - permettent de sanctionner l'incivisme et ses conséquences en matière de sécurité routière avec l'introduction de la notion d'arrêt ou de stationnement très gênant sur trottoirs, bandes et pistes cyclables... et sur les 5 mètres précédant les passages piétons 2 - donnent la possibilité au cycliste de ne pas serrer le bord droit de la chaussée et les files de voitures stationnées en s'exposant au danger de l'ouverture de portières

3 - généralisent les double-sens cyclables sur les voies limitées à 30 km/h, venant ainsi compléter leur généralisation dans les zones apaisées introduites en 2008

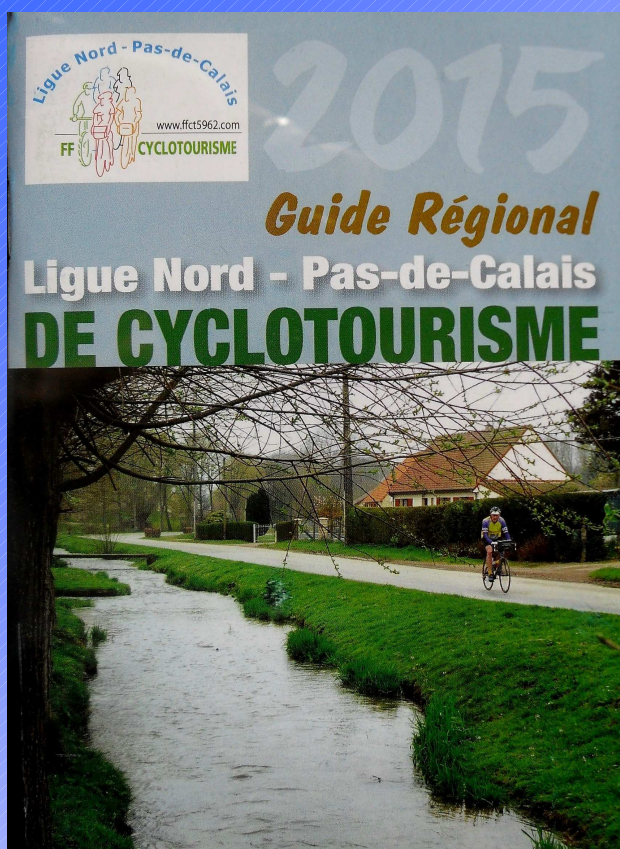
4- donnent la possibilité aux gestionnaires de voirie d'indiquer une trajectoire vélo par un marquage au sol, sécurisant ainsi réglementairement les pratiques des collectivités qui ont déjà expérimenté, avec succès, 3 ce dispositif

5 - interdisent le sas vélo aux cyclomotoristes comme c'est déjà le cas pour les pistes cyclables sauf décision expresse du maire ; 6 - créent la voie à chaussée centrale banalisée. Voir un article sur le décret.

<http://localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250269210835&cid=1250269208310>

Voir : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DP_-_Decret_PAMA_-_08-07-15.pdf &

<http://localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250269210835&cid=1250269208310>

SAISIE DES MANIFESTATIONS 2016 (rappel)

Attention. La date limite de saisie de vos manifestations pour 2016 est fixée au vendredi 16 octobre 2015.

Si vous voulez que vos organisations soient dans le Guide Régional 2016 de la Ligue de Cyclotourisme Nord-Pas-de-Calais il est impératif que vous les ayez saisies sur le site de la Fédération soit www.ffct.org. Munissez-vous du code utilisateur et du mot de passe de votre club

N'oubliez pas de bien renseigner, dans le champ prévu à cet effet, le lieu exact de départ de vos manifestations. C'est très utile pour s'y rendre facilement

Pour toute aide ou renseignement n'hésitez pas à nous contacter lors de la permanence du mercredi soir, de 18h00 à 19h30, au 03 20 05 68 05 ou votre Chargé de Communication dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Claude Meurisse Chargé de Communication

03 21 37 02 11 06 12 86 23 26

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2015

A Vélo sur les Routes et Chemins de Mémoire avec le

CODEP 62

Cyclo-découverte : 50 km

Route : 14 / 40 / 60 / 100 / 200 km

V T T : 25 / 50 km

ACCUEIL : Base Départementale d'OLHAIN à HOUDAIN

de 7 h 30 à 17 h 30

TARIFS : FFCT 2 € , - de 18 ans gratuit

Parcours Fléchés et Ravitaillement sur la route

Sandwiches à l'Accueil au retour

Réservez dès à présent ce SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2015

et venez participer à la manifestation de votre

CODEP

Votre Présence sera une récompense pour vos Elus

Renseignements : Ghyslaine Morel : 06 48 28 65 77 , cyclo-découverte

Freddy Maertens : 06 27 41 99 10 , route

Daniel Flambard : 06 42 23 87 69 , VTT



APRES-MIDI CYCLOTOURISTE EN FAMILLE

Ouvrir nos portes pour faire découvrir le cyclotourisme, ce sont des actions proposées par les clubs suivants :

Samedi 26 septembre 2015 :

URFA LILLE, accueil : Piscine Marx Dormoy de 13h45 à 14h,

Contact : Alain Grumelard-Tel 03.20.96.24.68

HAUBOURDIN, club des Randonneurs, accueil Centre aéré avenue Beaupré de 15h à 15h30

Contact: René Vanpeene-Tel 03.20.07.02.77

SANTES, accueil Salle Laurent Prévost de 14h à 14h15,

Contact : Gérard Degroote- Tel 06.20.67.17.53

TOUFFLERS, accueil local culturel, 56 rue de l'Eglise de 14h30 à 16h

Contact : Philippe Guilluy-Tel 06.78.96.05.74

Dimanche 27 septembre 2015:

ROUBAIX, Nord Touriste, accueil de 14h à 14h 30 Parc des Sports

Contact: Christian Presseux-Tel 03.20.91.29.38

ESTAIRES, accueil local des Randonneurs 47 rue Kennedy, de 14h30 à 15h

Contact: Marc Leclercq- Tel 03.28.48.53.55

NIVELLE, accueil Maison des Associations de 14h à 14h30

Contact: Jean Marie Legrain- Tel 07.81.30.54.39

LES DIABLES VERTS ONT VAINCU LES ALPES

Le week-end du 11 et 12 juillet 2015, Les Diables Verts de Boulogne sur Mer ont participé au Brevet des Randonneurs des Alpes (BRA) à Vizille organisé par le « Cyclo Club Grenoblois ».



Le samedi les Diables ont gravi quelques cols pour rejoindre la Maurienne sous une chaleur pesante (l'Alpe d'Huez, le Glandon (ci-contre), par la Croix de Fer, les Lacets de Montvernier et le col de Chaussy pour certains).

Une pause bien méritée à Saint Michel de Maurienne pour rejoindre le dimanche la vallée de l'Oisans.

Le dimanche les Diables prendront la route vers 7H15 pour attaquer le col du Mollard, un col ombragé et agréable à gravir avec ses lacets. Le groupe arrive à Saint Sorlin d'Arves où les attend la dernière difficulté de cette édition "La Croix de Fer avec ses lacets et parapets.

Le retour jusque Vizille se fera sur un profil descendant.

Super accueil reçu, par le cyclo club Grenoblois et une très belle organisation.



LE GROUPE AVEC LE PRÉSIDENT DU CLUB GRENOBLOIS



Le Cyclo Club d'Anstaing et le CAPSE organisent

Le Dimanche 11 octobre 2015

À partir de 7 heures 30

Des randonnées cyclotouriste et pédestre

Au profit du



Accréditation 059 L 004

Départ d'**Anstaing** :

Salle Polyvalente ;
Parking de la Mairie.

Distances proposées

Cyclotourisme : 25 km – 50 km – 70 km

Randonnées pédestres : départ groupé à 9h15

Participation € 3.00. licenciés FFCT : € 5.00 non FFCT Tous les bénéfices seront
reversés au profit du

TELETHON avec un minimum de € 2.00



Accréditation 059 L 004 I. P. N. S.

A pied ou à vélo, RANDONNEZ ce samedi 26/09/2015 !!!

Les membres du "CLUB DES RANDONNEURS cyclotourisme et randonnée pédestre" vous invitent pour une après-midi de détente sportive à pied ou à vélo, sur des circuits bucoliques en campagne... En famille ou avec des amis, venez randonner librement (circuits fléchés) ou avec les guides du club, à partir de 14H30, à la salle polyvalente de TOUFFLERS (rue des écoles) !

Nom de la randonnée Détail ↓	"6ème MARCHÉ DES CHATEAUX"		"6ème TOUFFLERS EN SELLE" → cette randonnée entre dans le cadre des "après-midi de cyclotourisme en famille" organisées avec le CODEP NORD de cyclotourisme sous l'égide de la Ligue 59/62 et de la Fédération Française de Cyclotourisme à PARIS.
	INSCRIPTION & PAIEMENT		
Distances au choix	Sur place uniquement, de 14H30 à 16H00 maximum 3 km / 6,6 km / 8,5 km / 12 km		
Départs libres sur circuits fléchés de 14H30 à	20 km (1H00 à 1H30 de vélo) / 40 km (1H30 à 3H00 de vélo) - 15H00 pour le 8,5 et le 12 km, - 15H30 pour le 6,6 km - 16H00 pour le 3 km		
Départ avec guides du club à - allure marche de 4 km/h et vélo de 12 km/h, - 2 groupes après quelques kilomètres.	- 15H00 pour le 40 km, - 16H00 pour le 20 km - Pour le 8,5 km : 15H00 - Pour le 6,6 km : 15H30 - Pour le 20 km uniquement : 15H30		
Au départ	Accueil chaleureux des membres de notre club + café et biscuits secs		
Nombre de ravitaillements sur la route (biscuits secs, sirop à l'eau)	- Pour le 3 / le 6,6 et le 8,5 km : 1 - Pour le 12 km : 2 - Pour les 2 distances : 1		
A l'arrivée	- Buffet de biscuits et fruits frais + une boisson ou un café - Renseignements et documentation sur notre club et ses nombreuses activités		
Coût individuel d'inscription	1,50 € (<i>gratuit pour les enfants de moins de 15 ans et personnes à mobilité réduite</i>)		
Avec l'aide de la  Ville de TOUFFLERS	IMPORTANT - Le 3 km "marche" est faisable avec une voiture d'enfant ou une trottinette ainsi que par les personnes en fauteuil roulant. - Nous vous remercions de vous présenter ¼ d'heure avant les heures de départs guidés afin d'avoir assez de temps pour vous inscrire... et prendre un café ! - Ces organisations sont ouvertes et accessibles à toutes et tous même sans entraînement pour les petites distances ! Les - de 18 ans doivent simplement être accompagnés d'un adulte responsable, de leur famille ou leur club. - Le 20 km de la randonnée "Toufflers en selle" est accessible aux jeunes enfants accompagnés. Vérifiez avant de partir le bon état de fonctionnement de votre vélo. - Le port du casque est vivement conseillé et obligatoire pour les moins de 18 ans.		

*Ces randonnées
sont une
organisation du*



Renseignements au

☎ (F) 06.78.96.05.74 (00.33.678.96.05.74 de Belgique)

☎ (B) 069.84.61.71 (00.32.69.84.61.71 de France)

ou

randonneursdetoufflers@gmail.com

ou

au local culturel le lundi de 18H00 à 19H30

**PRATIQUER UNE ACTIVITE
PHYSIQUE REGULIEREMENT EST
BON POUR VOTRE SANTE !!!**

**Faites du vélo
avec nous !...
Infos sur le site
ffct5962**



Ligue Nord - Pas - de - Calais de Cyclotourisme

Maison Régionale des Sports - 367 rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tel/Fax : +33 (0)3 20 05 68 05 ☎ ffct5962@wanadoo.fr <http://www.ffct5962.com>

Permanence le mercredi de 18h à 19h30

